

dessin montrent là un « grand atelier », selon l'heureuse expression de R. Barrié. Bien des indices — de Nantes (vers 1480) à Quimper, de Plogonnec au Faouët — permettent de proposer le nom de la famille Le Sodec. Ainsi se préciserait le cheminement qui va de la Loire — où, hélas ! les œuvres ont disparu — vers la Cornouaille. L'hypothèse reste fragile, mais elle peut s'appuyer sur toutes les recherches récentes, par exemple concernant la sculpture et la miniature.

L'étude très minutieuse de la technique et du style des maîtres verriers cornouaillais amène alors R. Barrié à une importante conclusion. Rappelant que R. Couffon dans ses études avait vu dans les ateliers morlaisiens ou léonards l'élément central de l'art du vitrail de la première moitié du XVI^e siècle, il insiste au contraire sur l'importance décisive du centre quimpérois. Autre notion : dans les années 1540-1550, le vitrail cornouaillais perd de sa vigueur créatrice et tend à la répétition des formules.

Ce travail, qui s'assortit d'un catalogue rigoureux et solide, ouvre donc de nouvelles perspectives dans un domaine où sont nécessaires des études systématiques après l'ère des pionniers. Ceci promet un grand enrichissement de notre connaissance des arts de la Bretagne.

André MUSSAT.

KERHERVÉ (Jean), ROUDAUT (François), TANGUY (Jean) :
La Bretagne en 1665 d'après le rapport de Colbert de Croissy.
Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 1978. In-8°,
278 p., carte. (*Cahiers de Bretagne occidentale*, n° 2.)

Après l'*Itinéraire de Bretagne* en 1636, de Dubuisson-Aubenay, et le *Mémoire sur la province de Bretagne* en 1698, de Béchameil de Nointel, le *Procès-verbal de visite des côtes et évêchés de Bretagne* en 1665, de Charles Colbert, récemment édité par le C.R.B.C. de Brest, vient d'apporter un troisième témoignage fondamental de la connaissance de l'ensemble de la Bretagne au XVII^e siècle.

En fait, ce document n'est pas une découverte : conservé à la Bibliothèque nationale dans le fonds des Cinq-Cents de Colbert (ms n° 291), il avait déjà été utilisé à plusieurs reprises par les historiens, mais de façon très partielle. Le rapport de Charles Colbert a reçu un regain d'intérêt avec l'acquisition d'un second exemplaire par la bibliothèque municipale de Brest en 1975. C'est

ce qui a incité trois universitaires brestois, Jean Kerhervé, François Roudaut et Jean Tanguy, travaillant au sein du Centre de recherche bretonne et celtique d'Yves Le Gallo, à entreprendre l'édition du texte, accompagné d'un abondant appareil critique et précédé d'une introduction signée conjointement par Jean Bérenger et par Jean Meyer, auteurs de l'édition du *Mémoire* de Béchameil de Nointel.

Il n'était pas question, pour ces deux auteurs, de reproduire une présentation de la Bretagne qu'ils avaient déjà placée en tête de leur propre ouvrage. Ils se sont contentés d'un court tableau de la province en 1665 et ont justement préféré insister sur la personnalité de Charles Colbert et de ses informateurs. Charles Colbert n'est pas un personnage de second plan : il fut secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de 1679 à 1696. Avant d'accéder à ces hautes fonctions, il avait été poussé par son frère Jean-Baptiste qui avait fait de lui un maître des requêtes de l'Hôtel. D'abord intendant d'Alsace, puis de Touraine, il s'était vu confier des missions diplomatiques à l'étranger, aussi bien que des missions administratives à l'intérieur du royaume.

En 1665, chargé par son frère (qui projetait une réformation de la noblesse, voire l'établissement d'un intendant dans la province) d'une tournée d'inspection en Bretagne, Charles Colbert sut se faire servir par un entourage choisi : le « clan Colbert » disposait de tout un réseau d'influence. Renseigné par un représentant de la robe en la personne de François d'Argouges, premier président au parlement de Bretagne, et par un officier de finance nantais, Jean-Baptiste Babin, conseiller à la Chambre des comptes de Nantes, général des finances (celui-ci animé d'ailleurs d'une haine farouche à l'égard des Bretons), accompagné dans sa chevauchée par Armand-Jules de La Porte, duc Mazarin, lieutenant général en Haute et Basse-Bretagne, Charles Colbert visita les côtes de Bretagne en un mois (du 24 septembre au 21 octobre 1665), de Vitré à Vannes en passant par Brest et Quimper.

Le rapport qui en résulta est donc l'œuvre d'un administrateur, avec toute la sécheresse propre à ce genre. Mais les renseignements qu'il contient sur l'administration de la Bretagne, sur les niveaux de fortune ou de revenus ecclésiastiques et nobiliaires, sur le comportement et la mentalité des élites, sur les activités économiques, sur les ports et havres, sur le service de la garde-côte, etc., sont précieux, même s'ils sont incomplets, imparfaits ou inégaux. Certes si l'historien, comme le soulignent les éditeurs du rapport, reste parfois sur sa faim, les insuffisances du texte sont toutefois redressées par la qualité et l'abondance

des notes de Jean Kerhervé, de François Roudaut et de Jean Tanguy, à qui il faut savoir gré de s'être livrés à un travail dont on ne peut qu'admirer, selon le mot d'Yves Le Gallo, « la conscience et la minutie bénédictines ». Complété par une bibliographie, un glossaire et un index qui facilitent la consultation, l'ouvrage est désormais un outil de travail indispensable à tout historien de l'Ancien Régime breton.

Tanguy DANIEL.

Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Commission régionale de Bretagne. Morbihan. Canton de Belle-Ile-en-Mer. Belle-Ile, Rennes, Paris, 1978, in-4°, VIII-243 p., 343 ill., 2 pl. h.t.

Depuis une vingtaine d'années, l'attrait de Belle-Ile va grandissant avec tout ce que comporte de danger pour un site merveilleux l'afflux des résidents secondaires. L'histoire de Belle-Ile a été renouvelée à la fois par les recherches universitaires, les travaux de l'Association pour l'histoire de Belle-Ile-en-Mer et de la Société Polymathique du Morbihan et les enquêtes de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France.

L'occupation de Belle-Ile à l'âge du bronze semble correspondre assez bien avec ce que l'on sait du développement de la navigation et de la construction navale à cette époque dans le monde atlantique. L'âge du fer a profondément marqué le paysage, notamment par ses retranchements en éperon barré. Une vingtaine de découvertes attestent l'occupation de Belle-Ile à l'époque gallo-romaine.

Pour le haut Moyen Age, seule la toponymie permet d'étudier l'île. Au XI^e siècle, le duc de Bretagne donne Belle-Ile aux bénédictins de Redon, avant que l'île ne passe aux bénédictins de Quimperlé qui jouent un rôle déterminant dans sa mise en valeur et sa colonisation. Après de persévérantes interventions des rois de France, au XVI^e siècle, soucieux de l'importance stratégique de l'île, les moines sont contraints de céder en 1574 leur territoire (érigé en marquisat l'année suivante) à Albert de Gondi contre ses terres de Callac et d'Houzillé.

Les Gondi entreprennent la construction de la forteresse, chantier qui favorise l'accroissement de la population. Le Palais connaît alors une vie de Cour. Mais, trop dépensiers, les Gondi doivent remettre l'île en 1658 à Nicolas Fouquet, surintendant des Finances, qui entreprend aussitôt la mise en valeur de son nou-